



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 septembre 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 septembre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 septembre 2004

**Déclassement de diverses voiries communales en vue d'un échange
avec des voiries départementales**

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Adjoints :

M. Rodolphe CHALLET, Mme Geneviève RIZZI

Conseillers :

M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 septembre 2004

DELIBERATION D20040344

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Déclassement de diverses voiries communales en vue d'un
échange avec des voiries départementales**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Par délibérations des 30 janvier 2004 et 14 mai 2004, le principe de déclassement de diverses voiries communales en vue d'échanges ultérieurs avec des voiries départementales a été adopté. Au cours de l'enquête publique de déclassement qui a eu lieu du 28 juin au 13 juillet 2004 inclus, aucune observation n'a été formulée et le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable.

Il s'agit des voies suivantes :

- Av de Paris, entre Brèche et Boulevard de l'Europe ;
- Av des Martyrs, entre rue du 14 Juillet et Av de Paris ;
- Rue du 14 Juillet, entre rue Bujault et Martyrs de la Résistance ;
- Av Bujault, entre rue de Verdun et rue du 14 Juillet ;
- Av Verdun, entre rue Bujault et Roulage ;
- Rue du 24 Février, entre St Jean et Roulage ;
- Av de Limoges, entre rue du 14 Juillet et rue Mazagran ;
- Bd Charles de Gaulle (entre Mazagran et St Jean) ;
- Av St Jean (entre Charles de Gaulle et Jean Moulin) ;
- Avenue des Martyrs de la Résistance ;
- la rue du 14 Juillet entre l'Avenue des Martyrs de la Résistance et l'Avenue Bujault ;
- l'Avenue Bujault entre la rue du 14 juillet et la rue de Verdun.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- prononcer le déclassement des voies énumérées dans les délibérations des 30 janvier 2004 et 14 mai 2004 ;
- procéder à l'échange des voies entre la Ville et le Conseil Général comme indiqué dans les deux précédentes délibérations citées ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous documents se rapportant à ces échanges.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)